



Les salariés des Ressources Humaines Groupe dans la tourmente !

Chez Orange, les réorganisations s'enchaînent à un rythme effréné. C'est au tour du projet de réorganisation de la filière RH qui nous est présenté en consultation au CSEC du 20 juin 2023.

Faire des économies sur le dos des salariés, c'est NON ! Cela doit cesser...

Encore une fois, le seul point commun entre ce projet et la stratégie d'entreprise est la volonté de faire des économies. Ce projet très complexe, impacte plus de 1000 salariés. Le dégraissage des effectifs se fera en deux étapes :

1 – Les TPS, « départs naturels ».

2 – La réorganisation des services afin de pallier la désorganisation provoquée par l'étape N° 1

Le salarié, la variable d'ajustement, c'est NON ! L'atout majeur de l'entreprise, c'est OUI !

La CGT FAPT n'est pas dupe sur les réelles intentions de cette direction : ne pas recruter et mutualiser à tout-va, sur tous les périmètres du groupe.

La CGT FAPT a dénoncé cette stratégie du "quoi qu'il en coûte moins". Elle refuse que les salariés restants payent le plus lourd tribut de ces opérations avec de potentiels sous-effectifs chroniques, une charge de travail intensifiée, une baisse du niveau hiérarchique et de l'autonomie des managers plus éloignés de leurs équipes ; tout cela ayant pour conséquence une dégradation de leurs conditions de travail et de bien-être au travail. De onze Directions actuellement, il ne restera que dix directions remaniées comme un gloubi-boulga. Pour exemple, la Direction QVT actuelle sera éclatée au sein de trois nouvelles Directions.

Ce projet protéiforme fait craindre des transferts d'activités vers d'autres géographies à coûts salariaux moindres et de la montée de la sous-traitance pour certaines activités.

Le rôle des RH, un lien social de proximité essentiel avec les équipes et les salariés !

En France, particulièrement, la CGT FAPT entrevoit et dénonce le recul de la proximité de la fonction RH avec les équipes des unités opérationnelles surtout que ces dernières sont déjà au périmètre des DO avec des équipes RH réduites à la portion congrue et des managers de proximité pas forcément formés aux règles RH. Pour la CGT FAPT, il s'agit de la fin des services RH de « proximité », c'est-à-dire à moins de 300 kilomètres au bénéfice des services CSRH qui peinent actuellement à répondre aux demandes des salariés. Et que dire des services Orange Avenirs sachant qu'aucun moyen supplémentaire n'est prévu alors que la charge de travail est amenée à bondir.

La CGT FAPT dit STOP à ces réorganisations imposées et déshumanisantes.

La CGT FAPT exige :

- **L'arrêt de ces projets de destruction sociale**
- **Un plan de recrutement et de formation ambitieux**
- **L'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance de l'investissement des salariés.**
- **Aucun départ forcé, notamment pour les salariés les plus âgés et aucun licenciement.**



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D

Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

